

FIN DE VIE : VERS L'EUTHANASIE ET LE SUICIDE ASSISTE LEGALISES ?

LORSQUE L'ON DIT	A-T-ON PENSE A ?	REFERENCES / TEMOIGNAGES
<p>Il existe un droit pour tous les citoyens de « mourir dans la dignité »</p> <p>De nombreux sondages montrent qu'il existe une majorité de français favorables à la légalisation de l'euthanasie</p> <p>Au nom de quoi refuser de donner la mort lorsqu'elle est réclamée par la personne qui souffre ?</p> <p>L'accès à l'euthanasie peut être encadré par la loi</p>	<p>La maladie, la fragilité, la dépendance font pleinement partie de la vie. Si, évidemment, la souffrance doit être soulagée au maximum (ce que permettent, dans la très grande majorité des cas, les techniques et moyens dont dispose la médecine aujourd'hui), doit-on donner la mort pour éviter d'être « diminué » ? Mourir dans la dignité, n'est-ce pas plutôt accueillir sereinement la fin de vie telle qu'elle arrive ? La dépendance doit-elle avoir pour conséquences d'anticiper la mort ou plutôt de donner des moyens aux familles pour accompagner et assumer cette phase de la vie ?</p> <p>Lorsqu'on analyse de très près les réponses données par les personnes interrogées, ces sondages reflètent plutôt la solitude, la peur de l'abandon, de la souffrance et l'idée qu'une « bonne mort » devrait arriver sans altération de nos facultés et, si possible, soudaine et inconsciente. On observe que, plus les personnes sont âgées, moins elles souhaitent rédiger des directives anticipées, car, lorsque la mort a été demandée par avance, il n'y a plus ou presque plus de place pour le questionnement, l'échange, la relation entre la personne en fin de vie et ses proches.</p> <p>Statistiquement, les demandes de mort exprimée dans ces termes est très rare : seulement 1 malade sur 6 demande que l'on accélère le processus, ce qui ne signifie pas forcément que ce soit une demande d'euthanasie. Certains malades expriment des souhaits de mort tout en faisant des projets d'avenir et ne tiennent pas les mêmes propos à tous leurs interlocuteurs. Attention à l'émotion, notre société doit répondre à ceux qui tendent la main et discerner les ressorts de vie qui existent encore, ce à quoi s'attachent les équipes de soins palliatifs et, dans la plupart des cas, la demande de mort n'est pas réitérée car une certaine estime de soi a été retrouvée.</p> <p>La légalisation de l'euthanasie serait une transgression d'un interdit fondamental et conduirait à des dérives très graves. Il suffit de se référer à ce qui se produit actuellement en Belgique : sont euthanasiées, non plus seulement des personnes atteintes de maladies incurables, mais aussi « dans un état de souffrance psychologie constant et insupportable » ; 27% des euthanasies pratiquées en Flandre et 42% de celles pratiquées en Wallonie le sont sans aucune déclaration aux autorités ; dans un grand nombre de cas l'avis d'un 2^{ème} médecin, requis par la loi, n'est pas demandé. Exclusivement réservée aux adultes lorsqu'elle a été votée en 2002, la loi sur l'euthanasie et le suicide assisté a été élargie aux mineurs dès 2014 !</p>	<p>Xavier BRETON (Député LR lors du débat sur la proposition de loi sur l'euthanasie soumise par le groupe France Insoumise le 1^{er} février 2018) : « <i>Deux conceptions de l'éthique se déploient : d'un côté, une éthique de l'autonomie fondée sur une liberté individuelle absolue, et de l'autre, une conception de l'éthique fondée sur la fragilité et la dépendance. Nous défendons cette éthique de la vulnérabilité</i> »</p> <p>Frédéric CHAUDIER (réalisateur du film « Les yeux ouverts » tourné à la Maison médicale J. Garnier) : « <i>Après 20 ans d'une maladie neurovégétative, mon père a été admis à Jeanne Garnier. Ce dernier temps a été très intense, temps de confiance et d'enseignement sur sa propre mort : le regard change avec ces expériences. On voit l'autre dans sa pleine humanité. Il n'y a pas de forme diminuée de l'humanité</i> »</p> <p>Emmanuel LEVINAS (philosophe) : « <i>Le face à face avec la mort est une épreuve d'humanité ... et autrui est toujours impliqué</i> »</p> <p>R.M. RILKE (écrivain) : « <i>Je veux mourir de ma mort, pas de celle des médecins. Je veux mourir de ma vie</i> »</p> <p>Dr MIGNOT (Maison Yvonne-Aimée) : « <i>L'accompagnement que nous offrons aux familles leur permet d'appréhender au mieux ce temps de la fin de vie avec son lot d'incertitudes, de peurs mais aussi de joie et d'amour partagés. Les services de soins palliatifs font partie des trop rares services dans lesquels des bénévoles peuvent intervenir. Cette porte est fondamentale comme marque d'intérêt et de non abandon de la société envers ses membres malades</i> »</p>

